

POUVOIR pour l'A.G. ORDINAIRE des adhérents de l'AS3V du vendredi 25 janvier 2019

Je soussigné,
ne pourra être présent à la réunion du 25 janvier 2019 et donne par la présente,
pouvoir à



(NOM et Prénom d'un adhérent AS3V) à l'effet de me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'Association « Activités Sportives des 3 Vallées », qui se tiendra le vendredi 25 janvier 2019 dans le château de Creully pour prendre part au vote à ma place.

Le présent pouvoir conservera ses effets pour toute autre assemblée appelée à délibérer sur le même ordre du jour, à défaut du quorum de la première assemblée.

SIGNATURE (Bon pour pouvoir)

Fait à, le 2019

A donner à votre représentant qui présentera ce pouvoir lors de l'embarquement des adhérents en début d'A.G.

INSCRIPTION AU REPAS de l'AS3V du vendredi 25 janvier 2019

Au terme de l'assemblée générale, le comité directeur vous invitera à un apéritif.

Nous vous proposons ensuite de terminer la soirée par un repas convivial.

Au menu : Avocat aux crabes ; bourguignon et ses légumes ; fromages ; gâteau ; boissons.

Pour réserver, vous devez retourner l'inscription et le règlement (participation de 8 € par personne) pour **le lundi 21 janvier 2019 à 22h dernier délai.**



Renseignements ou vérification inscription : <https://as3v-14.jimdo.com/assemblée-générale/>

Prénom et NOM :

Nombre de personne(s) « famille » X 8 euros = euros

règlement par chèque à l'ordre de l'AS3V - l'inscription au repas est réservé aux adhérents, conjoint(e), enfants

A transmettre à votre responsable d'activité ou à poster : AS3V - 24 rue Ampère 14480 – Ponts sur Seules